

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois <b>Commune de Contamine Sarzin</b> (74270)</p>	<p><b>Extrait du registre des délibérations municipales</b></p> <p><b>Séance du jeudi 10 octobre 2019</b></p> <p>Par suite d'une convocation en date du 7 octobre 2019, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le jeudi 10 octobre 2019 à 20h45 sous la présidence de Monsieur Alain Chamossset, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : 15</p> <p>En exercice : 11</p> <p>Présents : 06</p> <p>Votants : 08</p> <p><b>Délibération n°D_2019_10_10_01</b></p>	<p>Etaient présents : M. Alain Chamossset, M. Patrick Falcoz, Mme Raphaëlle Cons, M. Philippe Marguerie, M. Alain Cartier, M. Fabrice Excoffier</p> <p>Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.</p> <p>Absentes ayant donné procuration : Mme Nathalie Venancio à Mme Raphaëlle Cons, Mme Maryline Derouet à M. Philippe Marguerie, Absents excusés : M. Jean-Luc Barthod, M. Aurélien Chaîne, M. Julien Verdier Absent : /</p> <p>Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. M. Patrick Falcoz est désigné pour remplir cette fonction.</p>

**Objet : Approbation du compte-rendu de la séance de conseil municipal du 23 septembre 2019**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, à l'unanimité et à mains levées, le compte rendu de la séance de conseil municipal du 23 septembre 2019.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

<p>Délibération certifiée exécutoire</p> <p>Compte tenu de sa télétransmission le : 11 octobre 2019</p> <p>Et de la publication le : 11 octobre 2019</p>	<p>Extrait conforme au registre des délibérations.</p> <p>Fait à Contamine Sarzin, le 11 octobre 2019</p> <p>Le Maire,</p> <p>Alain CHAMOSSET</p>
--	---


